

# DOCUMENTS NÉCESSAIRES ET OBLIGATOIRES POUR COMPLÉTER SON DOSSIER NUMÉRIQUE SUR LA PLATEFORME ÉTUDES EN FRANCE

## POUR POSTULER EN MASTER

Pour la création de votre compte et bien remplir votre dossier « Études en France » en ligne, vous aurez à scanner et à joindre les documents suivants :

Une photo d'identité, une pièce d'identité (carte d'identité, passeport ou acte de naissance pour les mineurs), votre CV et tous vos documents académiques et professionnels justifiant votre parcours.

Vous postulez en Master ?

- L'attestation du bac et le relevé de notes
- Vos relevés de notes de première année de Licence
- Vos relevés de notes de deuxième année de Licence
- Si vous êtes en cours d'année scolaire, une attestation de scolarité.
  
- Vos relevés de notes des études supérieures (si applicables)
- Vos diplômes d'études supérieures DUT, et autres (si applicables)
- Vos attestations de stage (si applicables)
- Vos attestations de travail (si applicables)



Dans la plateforme, veuillez insérer les justificatifs par année d'études. Il est nécessaire de justifier d'au moins deux années d'activités pour valider l'onglet cursus de la plateforme.

### IMPORTANT

Ayez toujours avec vous votre dossier original ainsi que votre pièce d'identité.

